

BLEU LAURENTIDES - SOUTIEN TECHNIQUE DES LACS



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS
RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE DE LIAISON
SAMUELLE DUROCHER
ÉTÉ 2020

Rédaction :

Samuelle Durocher
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Coordination :

Élodie Basque
Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Révision :

Isabelle Saint-Germain
Directrice des projets et communications, CRE Laurentides

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2020). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2020 à Sainte-Anne-des-Lacs*, 24 p.

Table des matières

1. CRE Laurentides et Bleu Laurentides.....	1
1.1 Le CRE Laurentides.....	1
1.2 La région des Laurentides et Bleu Laurentides	2
1.3 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i>	4
2. Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.....	5
2.1 Localisation	5
2.2 Historique et population	6
2.3 Territoire et réseau hydrographique	7
2.4 Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs	9
2.4 Réglementation en environnement	11
3. <i>Soutien technique des lacs 2020</i> à Sainte-Anne-des-Lacs	12
4. Présentation de l'agente de liaison.....	14
5. Bilan des activités de l'été 2020	14
6. Orientations et recommandations.....	18
6.1 Connaissance et caractérisation.....	18
6.3 Sensibilisation et communication.....	19
7. Conclusion	20
8. Références	21
Annexe 1 - Activités.....	22
Annexe 2 – Livrables.....	24

1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

1.1 Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de ses projets.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

Pour plus d'information consulter :

www.crelaurentides.org

www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides

www.rncreq.org

1.2 La région des Laurentides et Bleu Laurentides

La région administrative des Laurentides possède quelque 8000 lacs de plus d'un hectare. La richesse et la diversité des milieux naturels, combinées à la proximité de la grande région métropolitaine de Montréal, font des Laurentides une région convoitée qui attire une population grandissante. Au cours des dernières années, elle a connu l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec qui se traduit notamment par un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Ces derniers sont ainsi soumis à des pressions qui menacent leur intégrité écologique. Certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport en nutriments supplémentaire qui favorise, entre autres, la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Cette dégradation peut avoir des conséquences non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour de ce dernier en plus d'occasionner une perte de jouissance. C'est dans ce contexte que les associations de lacs et les municipalités ont compris l'intérêt environnemental, économique et social de protéger cette valeur exceptionnelle que sont les lacs de la région des Laurentides.

Bleu Laurentides est un projet phare du CRE Laurentides qui a vu le jour en 2005, en réponse à une volonté du milieu et de ses membres, principalement des associations de lacs, de se doter d'un plan d'action régional et d'outils pour la protection de la santé des lacs.

Les objectifs de *Bleu Laurentides* sont de :

- Favoriser la concertation et le transfert des connaissances entre les experts (scientifiques, ministères) et les acteurs locaux (associations de lacs, gestionnaires municipaux, organismes de bassin versant, etc.);
- Renforcer les compétences locales et favoriser la prise en charge par le milieu du suivi de l'état de santé des lacs via la surveillance volontaire et le Réseau de surveillance volontaire des lacs du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);
- Susciter un changement de comportement chez les usagers et les gestionnaires municipaux. Appuyer et accompagner ceux-ci dans leurs initiatives visant l'amélioration ou la protection de la santé des lacs.

Le CRE Laurentides, en collaboration avec un solide réseau de partenaires, dont le MELCC et le GRIL, travaille avec plus de 300 associations de lacs, une soixantaine de municipalités, 5 MRC et 5 organismes de bassin versant à l'échelle de la région des Laurentides.

1.3 Description générale du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour la protection de la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée moyenne de 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

Depuis quelques années, cette version traditionnelle du soutien technique a évolué pour répondre à des besoins dans le cadre de mandats spécifiques. Le *Soutien technique des lacs* « à la carte » peut prendre différentes formes, mais répond toujours à un besoin d'accompagnement des acteurs municipaux ou citoyens, tant d'un point de vue social que scientifique.

Ces quinze derniers étés de soutien technique auront permis l'embauche de **78** agents de liaison ayant œuvré sur le territoire de **28** municipalités, durant plusieurs années consécutives pour la plupart, du bassin versant de la rivière du Lièvre et de la MRC d'Argenteuil (Figure 1).

Ceci a notamment permis les activités suivantes:

- ✓ Réalisation de **38** plans directeurs de lac;
- ✓ Élaboration de codes d'éthique et d'une politique des usages des lacs;
- ✓ Création de **26** associations de lacs;
- ✓ Participation à environ **300** AGA d'associations;
- ✓ Tournées porte-à-porte pour sensibiliser les riverains de **111** lacs;
- ✓ Accompagnements sur le terrain de plusieurs centaines de bénévoles afin de caractériser les plantes aquatiques de **246** lacs.

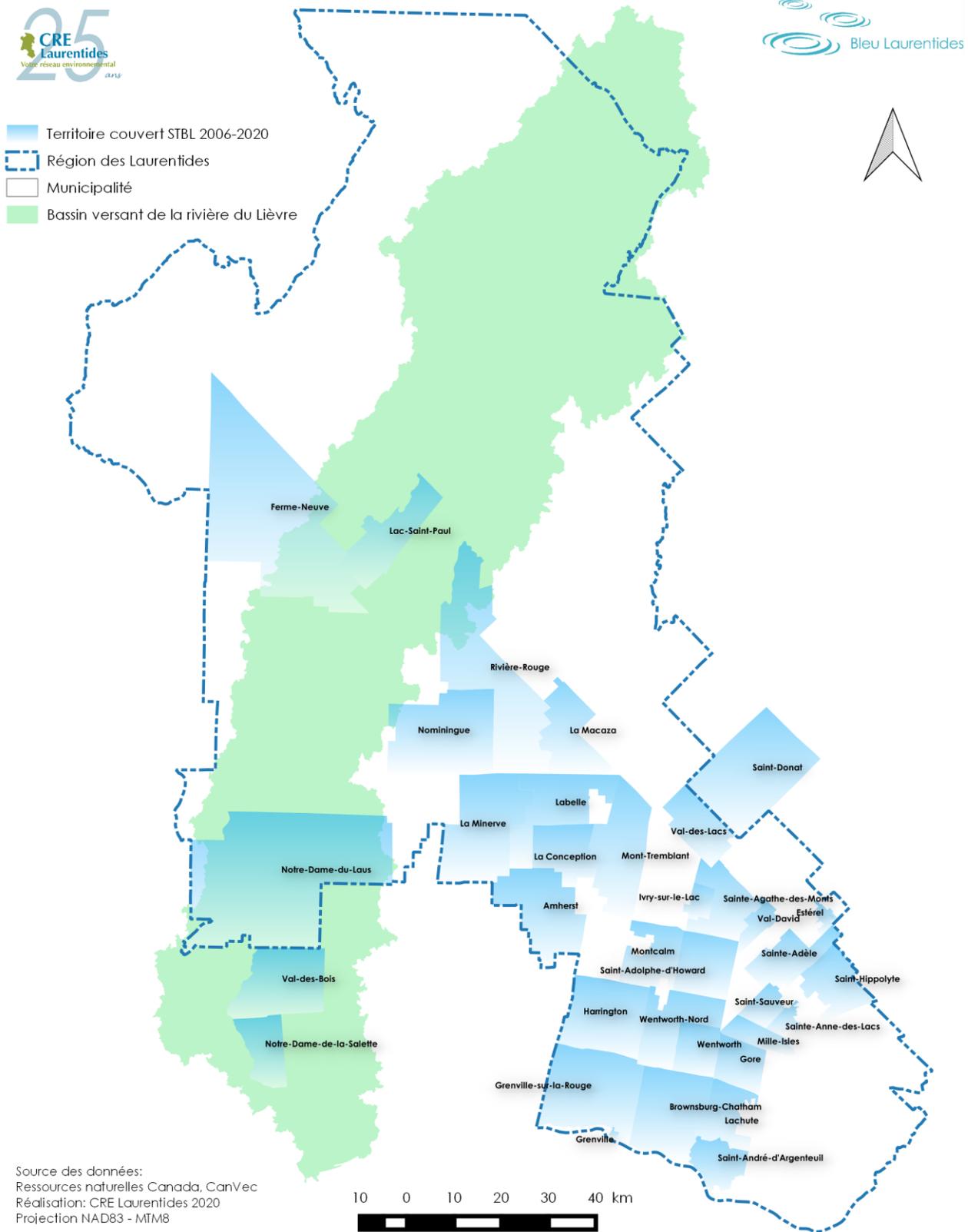


Figure 1. Territoire des municipalités et organisme ayant participé au Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides (2006-2020)

©CRE Laurentides, 2020

2. Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

2.1 Localisation

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, d'une superficie de 27,46 km², est localisée à 65 km au nord de Montréal, à la limite sud de la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut (Figure 2) (MAMH, 2020).

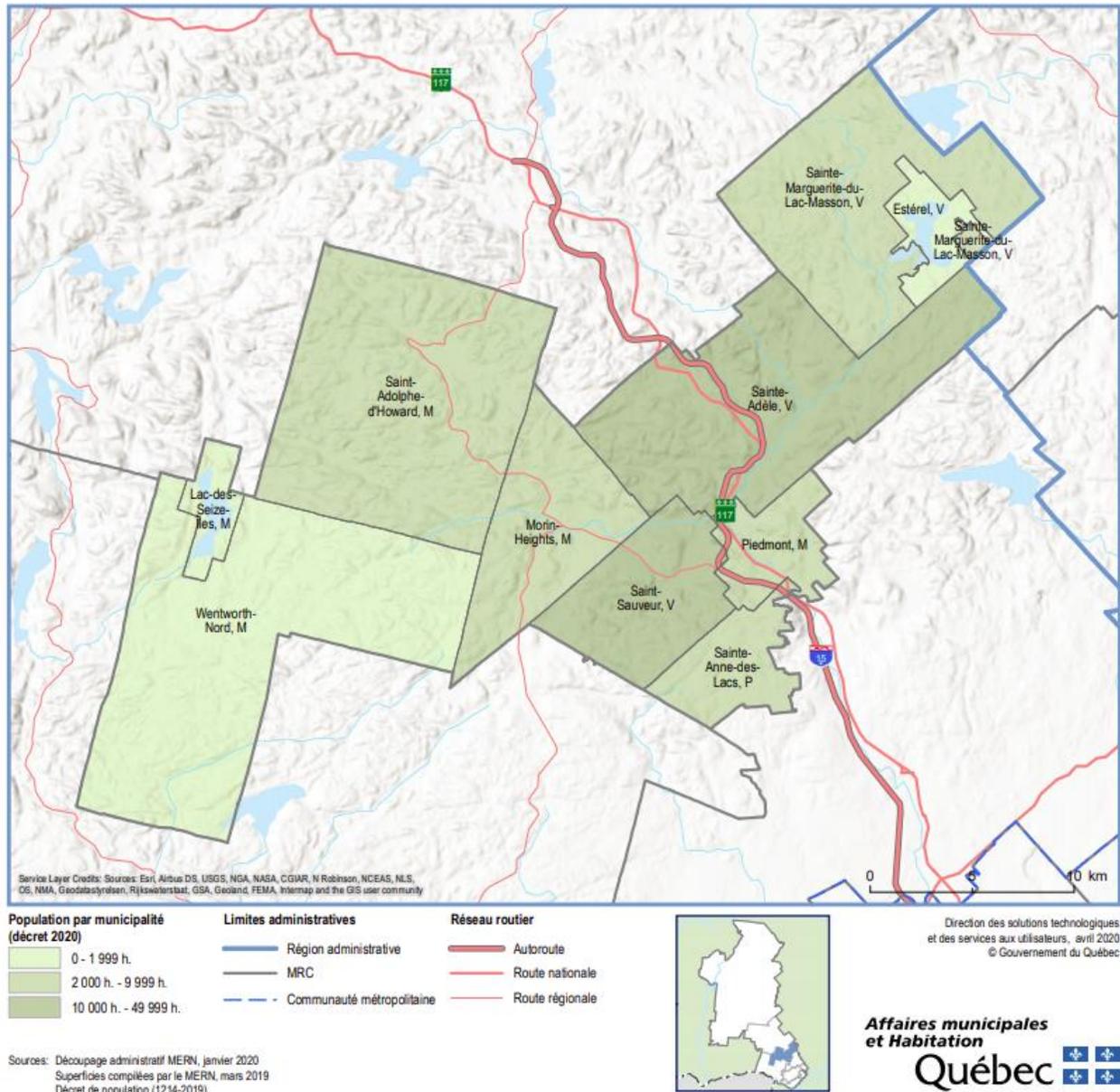


Figure 2. Municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut. Gouvernement du Québec, 2020

Les bassins versants de 5 plans d'eau couvrent presque la totalité du territoire de la municipalité soit ceux des lacs : Ouimet, Marois, Castor, Blondin (à Prévost) et celui d'un lac sans toponyme, dans lequel se déversent les lacs Johanne et Hervé-Laroche. Ce bassin versant sans nom a été nommé « Massé » par l'auteur de la carte, en l'honneur d'un bénévole bien connu au sein de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) (Figure 6).

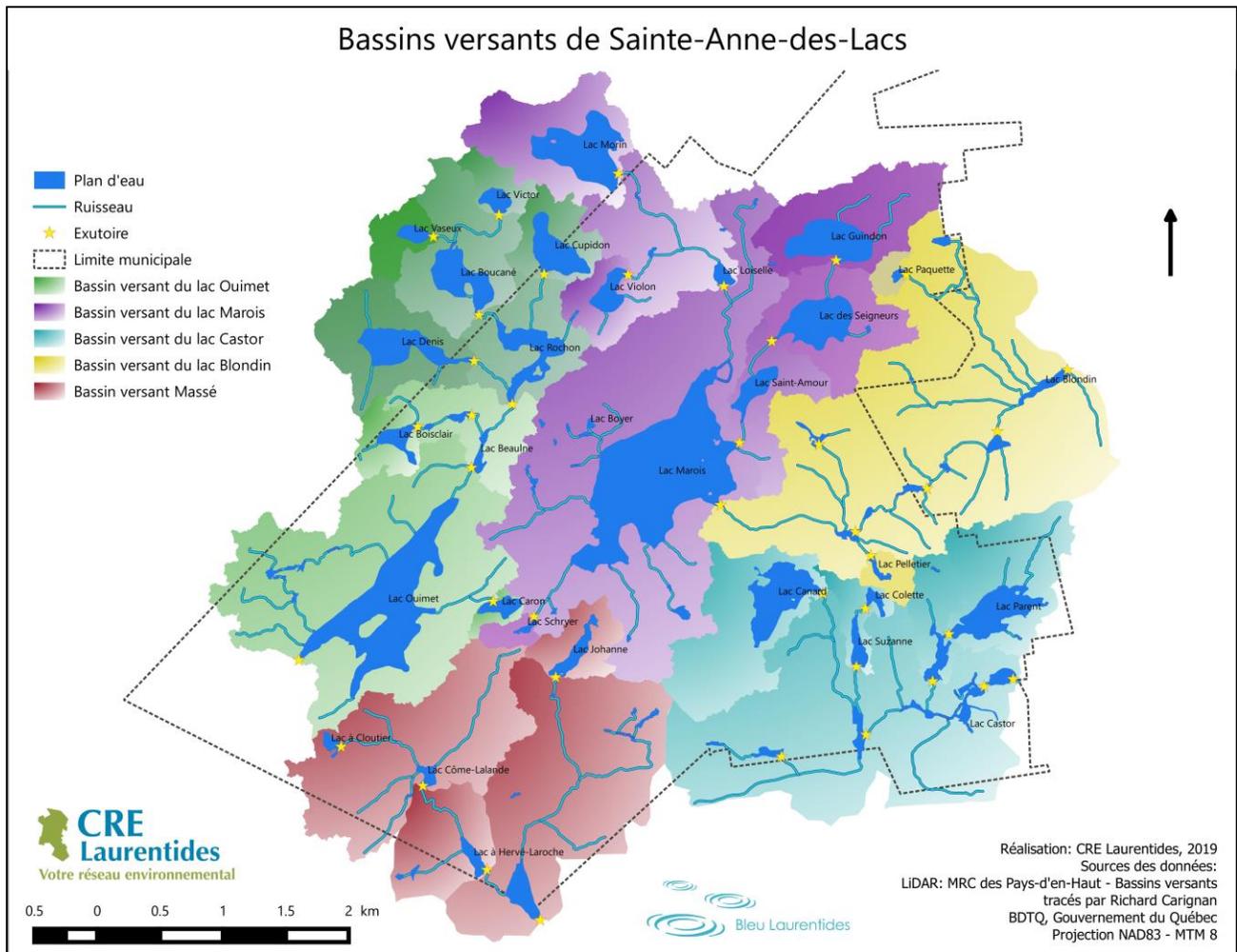


Figure 6. Les 5 grands bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs

2.4 Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs

Depuis 2007, une vingtaine de lacs sont regroupés au sein de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS), un organisme communautaire à but non lucratif dédié à la protection, à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire des bassins versants de la municipalité.

En 2008, l'ABVLACS a inscrit 19 lacs au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), permettant à des bénévoles d'évaluer l'état de santé des lacs. Ce travail est réalisé par une équipe de 40 citoyens qui effectuent, entre autres, l'échantillonnage de la qualité de l'eau et la mesure de la transparence. Fort de ce succès, l'initiative a été poursuivie à l'été 2009, où 3 nouveaux lacs ont été inscrits au RSVL pour porter le total à 22 lacs sous surveillance. En 2020, **19 lacs** sont toujours actifs et inscrits au programme; les lacs Morin, Côme-Lalande et Denis s'étant retirés depuis (Tableau I).

Tableau I. Protocoles réalisés dans le cadre du RSVL de 2008 à 2020, sur 19 lacs à Sainte-Anne-des-Lacs

	Qualité de l'eau													Transparence										Détection des PAEE					Suivi du périphyton		Bande riveraine						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2016 à 2018	2019 à 2021	2009	2010		
Beaulne		1			1	1	1	1			1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1									
Boucané		1			1	1	1				1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1									1			
Canard	1	1			1	1		1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1						1		
Caron	1	1			1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1								
Colette	1	1			1		1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1								
Cupidon	1	1					1	1			1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1									
Guindon	1	1		1	1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			1			
Johanne	1	1					1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1								
Loiselle	1	1			1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1								
Marois	1	1			1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1			1			
Melançon		1			1	1					1	1			1	1	1	1	1				1	1					1								
Ouimet	1	1			1	1					1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Parent	1	1			1	1					1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Rochon	1	1					1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1							1	
St-Amour	1	1		1	1	1		1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Schryer	1	1			1	1	1	1			1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Seigneurs	1	1		1	1	1			1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Suzanne	1	1			1	1	1				1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Violon	1	1			1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total général	16	19	0	3	16	15	10	10	6	6	19	13	7	16	18	19	16	15	16	18	19	17	18	19	19	16	6		19		4	3	3	9	1		

2.5 Réglementation en environnement

L'usage de bateaux avec moteur à essence est interdit sur tous les lacs de la municipalité depuis 1977, dans le cadre de règlements fédéraux¹.

En 2001, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs s'est dotée d'un règlement interdisant **l'utilisation de pesticides et de fertilisants** sur tout le territoire². L'utilisation d'amendement organique (compost et fumier) est permise dans les plates-bandes, les jardins et les potagers à une distance de plus de 15 mètres de tous les lacs, milieux humides, cours d'eau ou puits.

De plus, la largeur de la **bande de végétation riveraine** à protéger autour des lacs est de 10 ou 15 mètres selon la topographie du site³, et celle-ci doit être composée de végétaux indigènes appartenant aux trois strates (arbres, arbustes et herbacées). Selon la réglementation municipale⁴, les mêmes dispositions s'appliquent aux **milieux humides** ouverts. Pour ce qui est des milieux humides fermés, ils bénéficient d'une bande de protection riveraine de 10 mètres si leur superficie est d'au moins 2000 m².

En 2018, la municipalité a mis en application un règlement sur l'accès à l'eau au parc Irénée-Benoit qui interdit de mettre à l'eau son embarcation ou de la sortir via cet accès. Toutefois, la municipalité offre la possibilité de louer des embarcations directement sur place⁵.

¹ Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (DORS/2008-120), Annexe 3 « EAUX DANS LESQUELLES LES BÂTIMENTS À PROPULSION MÉCANIQUE SONT INTERDITS » (Ministère de la Justice, Canada)
<http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2008-120/page-6.html#h-15>

² Règlement numéro 198

³ Règlement zonage 1001 ch.8

⁴ Règlement 125 – 3.5.2.7 Dispositions applicables aux milieux humides

⁵ Règlement numéro 440

3. Soutien technique des lacs 2020 à Sainte-Anne-des-Lacs

En 2020, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a adhéré pour une huitième année au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* (STBL). Elle souhaitait poursuivre les efforts de protection des lacs, notamment en effectuant la mise à jour des carnets de santé de lacs et des plans d'actions des plans directeurs de lacs. Des fiches résumées des carnets de santé ont aussi été créées afin de faciliter leur diffusion.

Puisque Sainte-Anne-des-Lacs est une destination privilégiée par les visiteurs et les villégiateurs, des guides s'adressant aux propriétaires locataires et aux villégiateurs locataires ont été réalisés. De plus, l'agente a accompagné les bénévoles à la réalisation des protocoles de suivi du périphyton et de détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE).

Le plan d'action détaillé de l'agente est présenté dans le tableau qui suit.

PLAN D'ACTION
<p>OBJECTIF 1. CONNAISSANCE – CARACTÉRISATION</p> <p>1.1 Effectuer une mise à jour et améliorer la diffusion des actions des plans directeurs de lacs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les actions des plans directeurs des lacs (enlever les actions désuètes du fichier Excel, ajouter des nouvelles si nécessaires) Guindon, Parent, Marois, Ouimet, Saint-Amour et des Seigneurs; • Produire des fiches synthèses mettant en valeur les actions prioritaires des plans directeurs des lacs Guindon, Parent, Marois, Ouimet, Saint-Amour et des Seigneurs; • En collaboration avec les bénévoles, effectuer la mise à jour annuelle des carnets de santé des lacs (Colette, Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour, des Seigneurs, Suzanne, Violon); Trouver un moyen de les mettre en valeur et de faire en sorte que les bénévoles se l'approprient. <p>1.2 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi de l'état de santé des lacs dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les bénévoles pour la réalisation du suivi du périphyton pour une première année (établir le plan de suivi, prendre les données sur le terrain) (lac : Saint-Amour) et pour une deuxième ou troisième année (prendre les données sur le terrain) (lacs : des Seigneurs, Violon et Guindon); • Effectuer un suivi et cartographier le recouvrement des herbiers de plantes aquatiques aux lacs Saint-Amour, Ouimet et Parent; • Aider les bénévoles à compiler les données de suivi du périphyton; • Au besoin, accompagner sur le terrain les bénévoles (chefs de lacs) de l'ABVLACS, afin de réaliser l'échantillonnage de la qualité de l'eau et la mesure de transparence; • Recruter et former une/des personnes responsables de l'ABVLACS au sujet du RSVL, de l'utilisation de RELAIS et des carnets de santé; • Sur demande et selon le temps disponible, offrir un soutien à la caractérisation des plantes aquatiques.

OBJECTIF 2. COMMUNICATION – SENSIBILISATION

2.1 Participer aux activités de la municipalité et de l'ABVLACS.

- Tenir un kiosque à la journée de distribution d'arbres et à la journée de la famille ;
- Participer à l'AGA d'ABVLACS et présenter les activités qui seront réalisées dans le cadre du mandat ainsi qu'un bref résumé des suivis réalisables dans le cadre du RSVL ;
- Participer à la formation des animateurs des camps de jour et au transfert de l'expertise en lien avec les activités développées en 2019.

2.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques pour la protection de la santé des lacs

- Réaliser une trousse du bon propriétaire locateur et une trousse du bon propriétaire résident ;
- En collaboration avec la municipalité et l'ABVLACS, organiser une journée sous le thème de la protection des lacs, destinée aux nouveaux résidents ;
 - Préparer un ordre du jour et une lettre d'invitation ;
 - Distribuer et présenter les trousse du bon propriétaire lors de l'événement (si possible) ;
 - Mettre en valeur la nouvelle cartographie des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs ;
 - Tenir une conférence (thème à discuter) ;
 - Favoriser l'adhésion à l'ABVLACS et la participation de bénévoles à la surveillance volontaire des lacs.

2.3 Participer à des rencontres avec l'ABVLACS et la municipalité

- Participer à deux rencontres de travail en cours de mandat (début et mi-mandat) et ainsi qu'à une présentation du bilan des activités de l'été ;
- Accompagner la municipalité pour l'élaboration d'un plan d'action concernant l'instauration d'une station de nettoyage des embarcations.

4. Présentation de l'agente de liaison

Diplômée d'une technique en bioécologie au cégep de Saint-Laurent, Samuelle est entrée dans l'équipe du CRE Laurentides en 2019 en tant qu'agente de liaison pour le projet de lutte contre le myriophylle à épi (LCMAE). Passionnée d'environnement, elle continue son parcours dans l'équipe du CRE Laurentides en participant aux différents projets en cours, dont le *Soutien technique des lacs 2020* à Sainte-Anne-des-Lacs en tant qu'agente de liaison.



5. Bilan des activités de l'été 2020

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Sainte-Anne-des-Lacs, selon les objectifs spécifiques du plan d'action exposés précédemment. Un retour sur les livrables, déterminés en fonction de chaque objectif, sera également effectué. Pour plus de détails, consultez les annexes 1 à 3.

OBJECTIF 1. CONNAISSANCE – CARACTÉRISATION

1.1 Effectuer une mise à jour et améliorer la diffusion des actions des plans directeurs et des carnets de santé des lacs.

Une rencontre avec la responsable en environnement de la municipalité a permis de déterminer quelles actions des plans directeurs étaient désuètes et de revoir l'ordre des priorités. Un changement dans la présentation des actions a été apporté afin d'en faciliter la lecture. De plus, des documents plus simples destinés aux acteurs concernés (municipalité et citoyens) ainsi qu'une fiche synthèse ont été créés pour améliorer la diffusion des actions.

Les carnets de santé des lacs Colette, Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour, des Seigneurs, Suzanne, Violon ont été mis à jour. Enfin, une fiche résumée des carnets de santé de chaque lac a été réalisée pour permettre aux bénévoles de s'approprier plus facilement l'information contenue dans les carnets.

1.2 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs dans le cadre du RSVL.

Une nouvelle personne responsable de la coordination du RSVL au sein de l'ABVLACS est entrée en poste au cours de l'été, de sorte qu'une rencontre a été organisée afin d'assurer le transfert d'expertise. L'agente de liaison est restée disponible pour des questions à ce sujet.



Avec l'aide de **7 bénévoles**, l'agente a procédé au suivi du périphyton aux lacs Guindon, des Seigneurs et Violon pour la deuxième année consécutive. Au cours de ces sorties sur le terrain, 29 sites d'échantillonnage ont été visités et 870 mesures ont été prises. Une formation a aussi été donnée à la coordonnatrice RSVL de l'ABVLACS sur la saisie des données dans le fichier de compilation prévu à cette fin afin de rendre l'organisme plus autonome vis à vis ce protocole. Les données ont ensuite été compilées dans un fichier prévu pour regrouper les mesures de 2019 à 2021. (Tableau II).

Tableau II. Épaisseurs moyennes (mm) du périphyton aux lacs Violon, des Seigneurs et Guindon

	2019	2020	2021
Violon	2,8	1,5	À venir
Des Seigneurs	2,3	1,3	À venir
Guindon	5,0	2,5	À venir

Toujours dans le cadre du RSVL, **5 autres bénévoles** ont accompagné l'agente pour réaliser le protocole de détection des PAEE aux lacs Marois, Ouimet, Parent et Saint-Amour. Une détection de niveau 4 a été effectuée, sauf au lac Marois où un niveau 3 de détection a été réalisé. En complément, l'identification des plantes aquatiques indigènes et la cartographie des principaux herbiers ont été faites pour les lacs Ouimet, Parent et Saint-Amour. Aucune plante aquatique exotique envahissante n'a été détectée dans les 4 lacs patrouillés en 2020. Les détails de la caractérisation des PAEE, la liste des espèces de plantes aquatiques indigènes répertoriées et les cartes des principaux herbiers se retrouvent dans le *Rapport de détection et identification des plantes aquatiques exotiques et indigènes dans les lacs de Sainte-Anne-des-Lacs (2020)*.



Trois nouveaux chefs de lac se sont joints à l'équipe d'ABVLACS durant l'été. Des explications sur les différents protocoles du RSVL ont été données par l'agente de liaison. Aucun de ces chefs de lac n'a manifesté le besoin d'un soutien pour la réalisation de ces protocoles.

Au total, ce sont plus de **33 heures** qui ont été passées sur le terrain en compagnie de **12 bénévoles** pour la caractérisation des plantes aquatiques et du périphyton.

OBJECTIF 2 : COMMUNICATION – SENSIBILISATION

2.1 Participer aux activités de la municipalité et de l'ABVLACS.

Plusieurs activités prévues au plan d'action n'ont pas pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires mises en place en lien avec la COVID-19. En effet, la journée de la famille organisée par la Municipalité, la formation des animateurs de camp de jour en lien avec les activités développées en 2019 et la journée sous le thème de la protection des lacs destinée aux nouveaux résidents n'ont pu avoir lieu.

L'agente a participé à l'assemblée générale annuelle (AGA) d'ABVLACS qui a eu lieu par visioconférence le 12 septembre. Environ 30 personnes étaient présentes. Le bilan des activités effectuées durant l'été ainsi qu'un survol des résultats RSVL depuis 2008 y ont été présentés.

2.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques pour la protection de la santé des lacs.

D'abord, la trousse du bon villégiateur, initiée par l'agente de liaison de 2019, a été bonifiée. Également, une nouvelle trousse, soit celle du bon propriétaire a été entamée. Ces documents présentent de l'information synthétisée sur les principaux enjeux environnementaux concernant les lacs, les bons comportements à adopter, la réglementation environnementale provinciale et municipale en vigueur, les pratiques de bon voisinage à valoriser et la gestion des matières résiduelles.

2.3 Participer à des rencontres avec l'ABVLACS et la municipalité.

L'agente de liaison a participé à deux rencontres de travail avec l'ABVLACS et la municipalité. Ces rencontres ont permis d'informer l'ABVLACS du mandat de l'agente en début d'été et, à la fin de la saison, d'émettre des recommandations pour le plan d'action de l'été 2021. Des comptes rendus de ces rencontres ont été rédigés.

Il était prévu d'accompagner la municipalité pour l'élaboration d'un plan d'action concernant l'instauration d'une station de nettoyage des embarcations. Toutefois, ce projet n'a pas été mis en marche à la saison estivale 2020.

D'autre part, compte tenu des besoins exprimés par la municipalité, les grandes lignes d'un plan d'action a été réalisé en cas d'introduction de PAEE dans les plans d'eau. Ce document cible sommairement les différents acteurs impliqués, leur rôle et les étapes générales à suivre s'il y a introduction dans un lac de Sainte-Anne-des-Lacs.

6. Orientations et recommandations

6.1 Connaissance - Caractérisation

La mise à jour des carnets de santé des lacs et des fiches résumées devrait être réalisée annuellement. En effet, cet outil a comme objectifs de regrouper les informations pertinentes concernant le lac, de soutenir les acteurs locaux dans le suivi de la santé du lac et d'assurer le transfert des connaissances. Les fiches résumées, elles, ont comme objectif de faciliter l'appropriation du contenu des carnets de santé par les bénévoles.

Aucune formation en lien avec la protection des lacs n'a été donnée en 2020. Il serait pertinent d'en offrir lors des prochaines années. En effet, il s'agit d'une bonne occasion pour les bénévoles de rafraîchir leurs connaissances, d'échanger des conseils et de former de nouveaux bénévoles.

Afin d'assurer la poursuite des activités en lien avec le RSVL, il serait souhaitable de réfléchir à une stratégie de recrutement de nouveaux bénévoles. Voici quelques suggestions :



- Tenir un kiosque à la journée de distribution d'arbres et à la journée de la famille ;
- En collaboration avec la municipalité et l'ABVLACS, organiser une journée sous le thème de la protection des lacs, destinée aux nouveaux résidents ;
- Envoyer une communication aux nouveaux résidents (les informer du RSVL, ABVLACS, ...)
- Faire du porte-à-porte pour recruter des bénévoles.

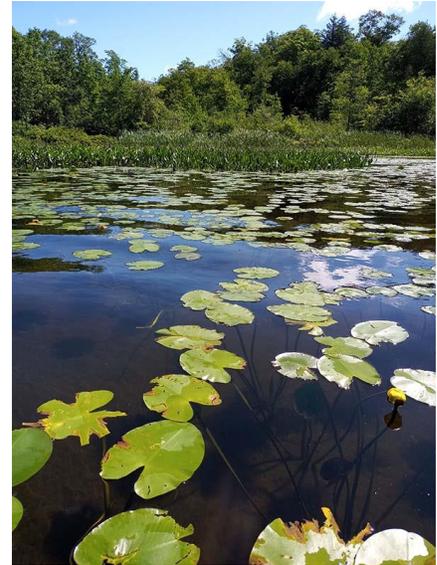
Le suivi du périphyton devra être poursuivi en 2021 pour les lacs Guindon, des Seigneurs et Violon afin de respecter les recommandations et d'être effectué 3 années consécutives. De plus, considérant la densité de population à Sainte-Anne-des-Lacs, il est recommandé d'effectuer ce suivi à la plupart des lacs. Les lacs Boucané, Cupidon et Saint-Amour devraient donc en faire l'objet au cours des prochaines années.

Il serait pertinent de continuer à effectuer le protocole de détection des PAEE sur les différents lacs, selon leur fréquentation et la disponibilité des riverains impliqués dans le suivi. En effet, même s'il n'y a pas d'embarcations motorisées ni d'accès publics aux lacs de la municipalité, les embarcations non motorisées ou l'équipement peuvent être des vecteurs d'introduction du myriophylle à épi. De plus, il serait pertinent de suivre l'évolution des principaux herbiers de plantes aquatiques afin de mieux documenter les changements, s'il y a lieu.

6.2 Sensibilisation - Communication

De nombreuses études et suivis ont été réalisés lors des *Soutiens techniques des lacs* à Sainte-Anne-des-lacs ces dernières années. Cependant, les bénévoles et riverains semblent avoir de la difficulté à s'approprier l'information. En ce sens, il serait pertinent de développer une stratégie de communication pour une meilleure diffusion de la documentation en lien avec la santé des lacs.

De plus, plusieurs citoyens s'inquiètent de l'état de santé du lac aux abords duquel ils vivent, et se soucient notamment de la présence d'herbiers importants de plantes aquatiques. À cet égard, il faut sensibiliser les citoyens au fait que la plupart des lacs de la municipalité sont petits et peu profonds, de sorte que la présence de grands herbiers de plantes aquatiques est normale. Cependant, la prolifération des algues et plantes aquatiques dans certains plans d'eau peut être le symptôme d'une eutrophisation accélérée. La sensibilisation sur l'importance d'adopter de bonnes pratiques afin de réduire les apports de phosphore parvenant aux lacs est toujours nécessaire.



La majorité des citoyens qui ont participé aux suivis effectués en 2020 étaient des riverains. La protection de la santé des lacs, en particulier des lacs urbanisés, passe inévitablement par l'implication de l'ensemble des résidents du territoire des bassins versants de ces lacs, qu'ils soient riverains ou non, propriétaires d'habitations résidentielles ou d'édifices commerciaux, etc. De plus, les usagers et visiteurs doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la protection de la santé des lacs. D'ailleurs, ces dernières années, il y a eu beaucoup de changements de propriétaires à Sainte-Anne-des-Lacs. Il est donc nécessaire de communiquer l'information concernant la santé des lacs auprès des familles nouvellement établies.

Enfin, la sensibilisation sur les PAEE doit être poursuivie grâce aux outils disponibles (affiches de la municipalité sur l'inspection des embarcations et guide sur le myriophylle à épi du CRE Laurentides) afin d'éviter leur introduction dans les lacs de Sainte-Anne-des-Lacs.

7. Conclusion

L'équipe du CRE Laurentides a accompagné, pour une huitième année consécutive, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs dans la protection de la santé des lacs. La sensibilisation aux enjeux environnementaux est primordiale, et c'est par les actions concrètes posées au cours de ce mandat que l'on constate l'implication des acteurs du milieu en ce sens. Ces actions contribuent à l'amélioration des connaissances de l'état de santé des lacs et favorise ainsi leur protection.

En remerciant toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les riverains bénévoles, l'ABVLACS, les employés et les élus de la municipalité. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté et l'implication de tous.

L'équipe du CRE Laurentides

8. Références

- Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) (2021). En ligne [<http://abvlacs.org/>], consulté en janvier 2021.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2020). Estimation de la population des municipalités, Québec. En ligne [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/excel-estimations-de-la-population-des-municipalites-quebec-2001-2020.xlsx>], consulté en janvier 2021.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (2020). Gouvernement du Québec. Répertoire des municipalités – Sainte-Anne-des-Lacs. En ligne [<https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/77035/>], consulté en janvier 2021.
- Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) (2021). Notre ville; Histoire. En ligne [<http://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/loisirs-culture-et-vie-communautaire/histoire/>], consulté en janvier 2021.
- Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) (2012). Plan d'urbanisme. En ligne [<https://www.sadl.qc.ca/glossary/plan-durbanisme/>], consulté en janvier 2021.
- Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) (2015). Portrait de la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord. Saint-Jérôme, 260 pages. En ligne [<https://www.abrinord.qc.ca/organisme/territoire/>], consulté en janvier 2021.

Annexe 1 - Activités

Bilan des activités réalisées – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2020**SAMUELLE DUROCHER – SAINTE-ANNE-DES-LACS****Grand total : 85 personnes impliquées**

Communication	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Participation à des AGA d'associations de lac	AGA d'ABVLACS (chefs de lacs et membres du CA)	12 septembre	Environ 30
TOTAL			30
Participation à des rencontres d'information avec les associations de lacs	Rencontre de début de mandat (président, coordonnatrice et responsable des communications de l'ABVLACS, Service de l'Environnement de la municipalité)	3 juillet	5
	Présentation de l'agente de liaison, de son mandat et organisation des suivis à venir (ABVLACS, chefs de lacs et membres du CA)	9 juillet	15
	Transfert de connaissance sur le RSVL et RELAIS (ancienne et nouvelle coordonnatrice RSVL d'ABVLACS)	17 juillet	2
	Rencontre de fin de mandat (président, coordonnatrice et responsable des communications de l'ABVLACS ainsi que la responsable aux services de l'environnement de la municipalité)	23 septembre	6
TOTAL			28
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Rencontre de mise à jour des actions des plans directeurs de lacs (Service de l'Environnement de la municipalité)	2 juillet	2
TOTAL			2

Sensibilisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Autres activités de sensibilisation	Courriels et appels téléphoniques pour répondre aux questions et inquiétudes des citoyens sur la santé des lacs	En continu	Environ 10 citoyens
TOTAL			10

Caractérisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Suivi de la transparence au lac Colette	27 juillet	2
	Suivi PAEE au lac Marois	27 août	1
	Suivi PAEE au lac Ouimet	6 août	1
	Suivi PAEE au lac Parent	22 juillet	2
	Suivi PAEE au lac Saint-Amour	8 septembre	1
	Suivi périphyton au lac Guindon	12 août	2
	Suivi périphyton au lac des Seigneurs	11 et 14 août	3
	Suivi périphyton au lac Violon	21 juillet	3
TOTAL			15

Annexe 2 – Livrables

Résumé des différents objectifs, livrables et résultats atteints – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2020**SAMUELLE DUROCHER – SAINTE-ANNE-DES-LACS**

Objectifs	Livrables	Résultats
CONNAISSANCE - CARACTÉRISATION	Mises à jour des actions des plans directeurs des lacs Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs	Complétées
	Fiche synthèse des actions prioritaires des plans directeurs de lacs	Complétée
	Carnets de santé des lacs (mis à jour)	Compétés
	Cartes des herbiers de plantes aquatiques indigènes	Complétées
	Liste des personnes formées ou accompagnées dans le cadre du RSVL	Complétée
	Outils de compilation de <i>Suivi du périphyton</i>	Complétés
	Tableau de compilation des plantes aquatiques	Complété
SENSIBILISATION - COMMUNICATION	Trousse du bon propriétaire locateur	En cours
	Trousse du bon villégiateur	En cours
	Comptes rendus des rencontres et activités	Complétés
	Liste de contacts de l'ABVLACS	Complétée
	Présentations Powerpoint	Complétées
	Tableau de compilation du nombre de dépliants distribués	Non complété (aucune distribution de dépliants)
	Tableau de compilation du nombre de personnes rencontrées	Complété